



**Communiqué Ecid: Réunion du comité européen Alcatel-Lucent du 5 et 6 décembre 2007**

## **Mme Russo est confiante... mais les élus attendent avec inquiétude le plan de restructuration n°2 !**

La direction a confirmé que ce plan n°2 visait à réduire le ratio des frais de SG&A (frais administratifs, commerciaux et généraux) trop élevé à 16% du CA. C'est fin janvier, début février que devraient être annoncés au comité européen et aux instances nationales, le plan n°2 de suppression de 4000 emplois.

Mme Russo estime que le groupe a tous les atouts pour être un acteur majeur des télécoms et compte conserver toutes les activités pour pouvoir offrir aux clients une offre de services complète. Elle souhaite développer quatre marchés en croissance : celui des Applications, des Services, de l'Entreprise et des marchés publics.

**Les élus sceptiques constatent qu'à part les avertissements sur résultats, la direction n'a toujours rien entrepris de significatif pour se développer dans ces domaines et poursuit les suppressions d'emplois et de compétences. Ils s'interrogent sur les marges de manœuvre réelles du groupe.**

Mme Russo conteste ce point de vue et considère que le groupe a les moyens de son expansion. A propos de la R&D, elle affirme que le groupe ne cherche pas à réduire son potentiel qui avec 24000 personnes constitue l'une des meilleures forces de frappe des compétiteurs à l'exception de Huawei (27000 personnes en R&D). Elle affirme que contrairement à d'autres, le groupe n'a pas déplacé de centre de compétence en pays à bas coûts et considère que l'expérience de ses employés est un atout essentiel. **Cette affirmation est positive** mais devra être confrontée à la réalité de l'action du groupe.

Parmi les sujets de contentieux avec la direction, a été abordé la situation d'alerte d'anciens collègues des sites industriels externalisés de Sanmina à Cherbourg, Jabil à Brest, Flextronics à Châteaudun et des équipes externalisées en Italie à CST -Frosinone et à SEAM. **Pour les élus c'est la responsabilité sociale d'Alcatel-Lucent qui reste engagée.**

Le comité de liaison a soumis à la DRH **un projet pour dynamiser la formation professionnelle** face à la rapidité des évolutions technologiques et mettre en valeur les meilleures pratiques.

Il a aussi lancé un **projet de conférence TIC** avec la Fédération Européenne de la Métallurgie pour pousser le débat avec les parlementaires européens, les responsables de la Commission, les acteurs syndicaux européens, sur les limites de l'action de la Commission Européenne et **l'urgence d'une politique industrielle beaucoup plus ambitieuse.**

L'Ecid s'intéresse à l'action positive engagée par la direction auprès des instances européennes pour promouvoir de son côté le développement du secteur télécoms. Le comité de liaison a encore demandé que soit intégré dans le projet de « code de bonne conduite » la liberté d'organisation syndicale et l'engagement à un dialogue social de qualité.

**Infos : <http://aww.alcatel.com/ecid>**